

Assemblée Générale du CAPUI 16/12/24

Notre assemblée générale va
commencer d'ici à quelques
instants.



Assemblée Générale du CAPUI

- Introduction : organisation de la réunion
- Rapport Financier : vote résolution n°1
- **Rapport Moral: vote résolution n°2**
- Montant de la cotisation : vote résolution n°3
- Renouvellement du CA: vote résolution n°4
- Nouveaux entrants au CA: vote résolution n°5





Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Trois axes de travail prioritaires



Maintenir notre pression sur le SIAAP pour améliorer le traitement des eaux usées et diminuer les risques pour les populations impactées.



Poursuivre le dialogue avec les autorités et l'usine Seine Aval pour que les riverains soient associés à la prévention et aux modes opératoires d'alerte.



Agir auprès du SIAAP et des pouvoirs publics pour que sa gouvernance soit désormais ouverte aux conseillers départementaux du Val d'Oise et des Yvelines



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

A la rencontre des riverains et de nos élus

- Le 23 janvier : Participation à la présentation du bilan 2023 de l'usine SAV, par l'Observatoire du Siaap
- Le 11 mars : Intervention du Capui lors d'une Conférence-Débat, organisée par l'association MLDD Maisons-Laffitte Développement Durable
- Le 4 avril : Participation à une réunion sur les aménagements proposés par le Siaap pour les pollutions lumineuses des installations
- Le 10 juin : Intervention lors de l'AG des Lions du Val d'Herblay pour présenter les actions du Capui
- Présences sur les marchés / tractage dans les villes environnantes



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

Projet de refonte zone biogaz de Seine Aval (porter à connaissance publique)

- Analyse et publication d'un avis argumenté du Capui, concernant le Projet
 - Le Capui a rappelé l'historique du SIAAP quant à la gestion de la production de Biogaz, qui est une des sources d'accidents à répétition, une partie des causes du classement Seveso Seuil Haut de l'usine Seine Aval, et donc un problème de sécurité qui pèse en permanence sur la population
 - Le dossier décrivant le projet était très lourd, difficilement accessible à la population, et une partie importante du dossier était masquée pour des raisons de sécurité et de confidentialité, ce qui a ajouté encore au sentiment de « fausse » consultation.
 - **L'avis du CAPUI est que ces nouvelles installations, bien que situées du côté de la forêt de St Germain et donc à distance des coteaux surélevés de La Frette et Herblay, resteront imposantes et seront malheureusement bien visibles pour les riverains.**
 - **Les aménagements paysagés proposés par le SIAAP ne permettront pas d'atténuer significativement cette nouvelle pollution visuelle.**

Malgré les assurances du Siaap, et en l'absence de remarques faite par la préfecture pour ces travaux, le Capui reste particulièrement vigilant quand aux nouvelles nuisances et risques induits par ces installations



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

A la rencontre des riverains et de nos élus

- Le 14 juin : Participation au **C2S**, Comité de Suivi de Seine Aval
 - Suites aux inspections, la Driat constate que :
 - Le dispositif d'autosurveillance du SIAAP est jugé invalide. Cela signifie que le SIAAP contrôle au quotidien la pollution avec des outils non conformes.
 - Globalement les installations sont jugées insuffisamment robustes. La gestion du risque n'est pas assez présente.
 - Moins d'eau à traiter. L'eau est donc un peu plus chargée en pollution. La station SA est jugée non-conforme aux exigences réglementaires pour non-respect de la norme de concentration en azote.
 - Méconnaissance des riverains des risques et des mesures à prendre en cas d'accident.

USINE D'EPURATION DES EAUX D'ACHERES : LE SIAAP NOUS MET EN DANGER !

Nettoyer les eaux usées que nous rejetons est indispensable, mais l'usine d'Acheres du SIAAP classée Seveso seuil haut, connaît d'inacceptables accidents à répétition, qui mettent en danger la population environnante. AGISSONS !



Le CAPUI, association créée il y a plus de 20 ans pour lutter contre les nuisances olfactives, sonores, et visuelles de cette usine, appelle à la mobilisation des habitants.

ADHÉREZ AU CAPUI !

Adhérez en remplissant le bulletin ci-dessous, ou en ligne sur www.capui.org suivez notre actualité en vous abonnant sur notre site ou sur Facebook : facebook.com/CapuiC oiectif

ADHESION

NOM _____

PRENOM _____

EMAIL _____

ADRESSE _____

A renvoyer à contact@capui.org ou au 42 bis rue de Gallon 92221

Des accidents à répétition :

- 2018 : Un mélange accidentel de nitrate de calcium et de chlorure ferrique provoque un important dégagement gazeux
- 2019 : incendie du bâtiment de clarification (destruction totale)
- Deux mises en demeure de la préfecture en 2022.
- Deux inspections de la DRIEE en 2022 et 2023, avec demande de plans d'actions sous astreinte
- 2022 : fuites de biogaz dans l'air (juin, juillet) ; lors d'opération de contrôle, et octobre : fuite de 4t de gaz
- 2023 : inondation de la nouvelle décantation primaire (janvier)
- 2023 : accident d'une barge transportant du nitrate de calcium avec fuite dans la Seine (février)
- 2023 : nouveau départ d'incendie, mais maîtrisé (mars)
- 2023 : fuite de javel dans la zone de traitement membranaire (avril)



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

Pas d'exercice de sécurité encore cette année, comme en 2023, 2022, ... et malgré l'accident de 2019 !

- Le Capui ne cesse de réclamer ces exercices, et a écrit à la préfecture pour demander les raisons de ces annulations, pourtant obligatoire pour une usine classée Seveso Seuil Haut.
- La Driat a interrogé les riverains en Fev. 2024 pour juger de leur connaissance des risques et des mesures à prendre en cas d'accident à 100m aux alentours. Conclusion : « **Méconnaissance des riverains des risques et des mesures à prendre en cas d'accident** ».
- M. Le S/Prefet justifie son inaction par le fait que la population *serait trop laxiste, et n'écouterait de toute façon pas les instructions en cas d'accident. Il est donc préférable de ne rien dire !* Après nous avoir assené ces propos hallucinants, il a également botté en touche, en rappelant que l'information sur la conduite à tenir en cas d'accident est à la charge des maires...

Le Capui a donc lancé en juillet, une pétition demandant l'organisation d'exercices impliquant la population et une meilleure information. Cette pétition a recueilli en 4 mois, plus de 5000 signatures. Le Capui remettra cette pétition à la préfecture des Yvelines prochainement.



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

Malgré une amélioration, les accidents de l'année montrent que les risques sont toujours présents

- 05/10/23 : fuite d'acide chlorhydrique (TDJ – UPEI)
- 10/11/23 : cyberattaque
- 22/12/23 : incident biofor (post-dénitrification – UPEI)
- 18/01/24 : coupure électrique (tout le site)
- 23/01/24 : départ de feu centrifugeuse (UPBD)
- 15 ou 16/04/24 : inondation dénitration (UPEI)
- 24/04/24 : personnes incommodées par H₂S (prétraitement - UPEI)
- Fuites de biogaz par événements : 14/06/23 – 26/06/23 – 12/08/23 – 31/08/23 – 28/02/24- 18/03/24 – 04/04/24
- Rejets d'eaux décantées



En 2024, le SIAAP a encore reçu 1 mise en demeure, ainsi que 12 'Vigilance Renforcée' à traiter, pour des problèmes constatés par la préfecture des Yvelines (DRIEAT)

Toutefois la communication du SIAAP s'est améliorée et est systématique à chaque accident.



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

La sécurité de l'usine Seine Aval progresse lentement

- Le dernier audit de la sécurité à attribué la note de **2.6 sur 5**, en **oct. 2022** à l'usine SAV, soit 3 ans après l'accident.
 - Lors du C2S de 2023, le Siaap avait annoncé vouloir **changer la méthode d'évaluation de la sécurité**. Malgré les avis négatifs des associations et des communes riveraines, la société en charge des premiers audits de sécurité a donc été remplacée.
 - Un nouvel audit est donc mis en place, basé sur un référentiel construit en interne ! L'APAVE est maintenant chargée de suivre cet audit. Le Siaap assure que l'APAVE est indépendant.
 - Le SIAAP obtient une note de **2,54 sur 4** dans ce nouvel audit, en juin 2024.
-
- **Le Capui demande que les deux méthodes d'évaluation soient maintenues en parallèle, y compris dans les objectifs, pour avoir une vision claire de l'évolution de la sécurité depuis 2019.**
 - **Le Capui a obtenu l'intégration d'un bilan sur la sécurité lors de la réunion annuelle du CSS**





Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

L'usine Seine Aval ne respecte pas les normes environnementales et les règles européennes sur l'eau

- En 2023, la station de Seine Aval a été jugée non-conforme aux exigences réglementaires applicables pour non-respect de la norme sur le rendement et la concentration en azote global.
- L'évaluation de la conformité au titre de l'année 2022 était non-conforme pour les mêmes raisons.
- Au titre de l'année 2021, la conformité avait été obtenue de justesse avec un rendement annuel en azote global à 70,00 %.
- En conséquence, le SIAAP a, à nouveau, été mis en demeure de réaliser un certain nombre d'actions de corrections en 2024

En 2023, le Capui avait demandé à la mairie d'Herblay de rappeler l'interdiction de baignade dans la Seine. Les activités nautiques sur la Seine augmentaient, à la sortie immédiate des eaux du SIAAP !

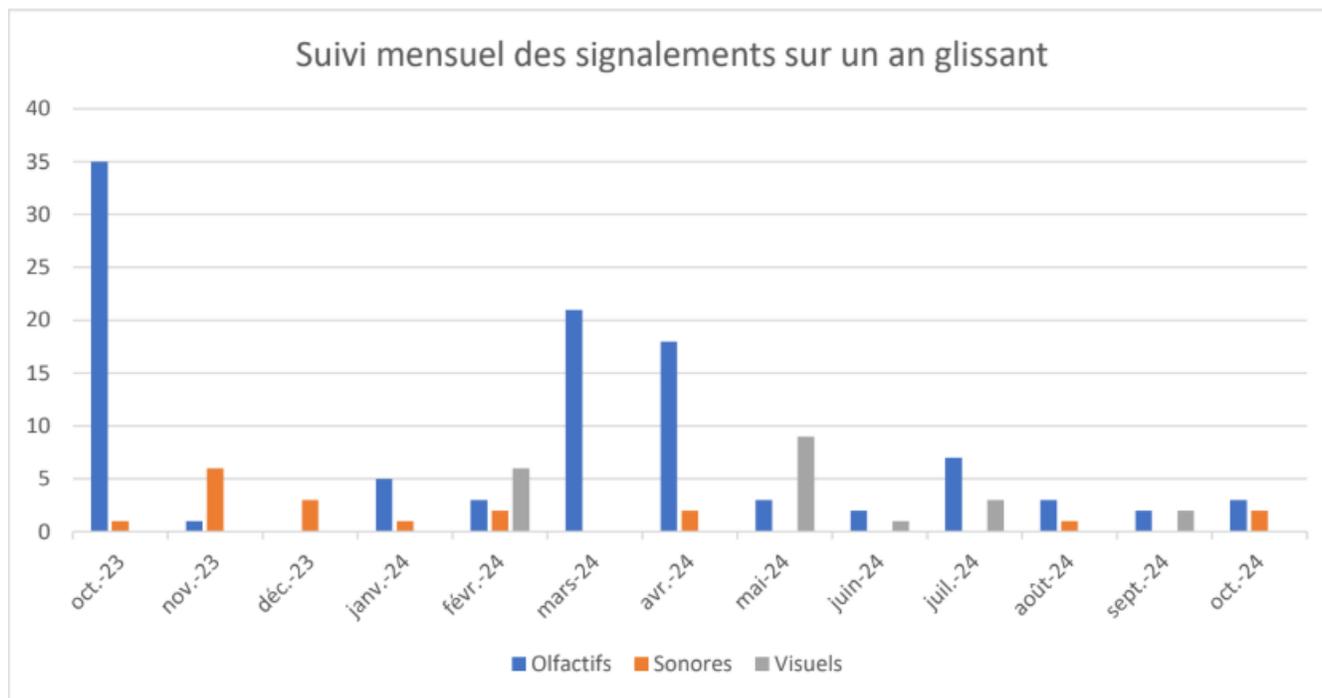


Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

Signalisation de nuisances olfactives / Sonores / Visuelles



La population signale de moins en moins les nuisances !

Déclarer une nuisance se fait en 3 clics sur capui.org ou sur www.siaap.fr

> Faire un signalement



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

Nuisances olfactives

SITUATION GLOBALE MENSUELLE

| Année | 2023 | | | 2024 | | | | | | | | | |
|-------------------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | oct. | nov. | déc. | janv. | févr. | mars | avr. | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. |
| Indicateur global | Orange | Jaune | Rouge | Jaune |

Selon le SIAAP les nuisances olfactives sont maintenant au statut « passable »

Nuisances sonores

Le chantier de reconstruction de l'usine de clarifloculation provoque des nuisances pour les riverains les plus proches. Situation jugée médiocre.



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2023 et objectifs 2024

Nuisances visuelles

- Le remplacement d'une partie importante des éclairages est en cours, dans un objectif de diminution des nuisances,
- Un éclairage "différencié" sera mis en place sur certains espaces, c'est à dire un éclairage dont l'intensité est diminuée à 40%, et à 100% uniquement lors de passages d'employés,
- Les éclairages d'ornement vont être démontés,
- les éclairages des bâtiments face à Herblay-Conflans (dit "membranaire") vont être complètement revus. Ceux-ci sont actuellement les plus lumineux,
- Un plan d'économie d'énergie a été lancé, qui concerne directement les éclairages.

Côté chantiers les nuisances lumineuses sont variables. Concrètement le SIAAP ne maîtrise pas toujours les éclairages mis en place par les intervenants. D'où l'importance de ne pas hésiter à contacter le SIAAP si vous constatez de nouvelles nuisances.

En conclusion, si le problème du gigantisme de la station reste toujours présent, le SIAAP semble avoir pris conscience de ces nuisances lumineuses, et affiche sa volonté de les diminuer.



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

Les travaux de reconstruction de l'usine de Clarifloculation ont enfin démarré mi-2023, 4 ans après l'accident en juillet 2019... pour une fin de travaux annoncée au mieux vers 2026

- Pour rappel, depuis l'accident et tant que les travaux ne seront pas terminés, la Seine continue à être polluée régulièrement...

Le Capui avait demandé que les engagements pris par la préfecture et par le Siaap (suite à nos questions lors de l'enquête publique d'oct. 22) soient respectés :

- mise en place de dispositifs de mesure de bruits, aménagement des éclairages, renforcement de la barrière paysagère, information sur les nuisances olfactives, et renforcement de la sécurité.

Force est de constater que ces dispositions n'ont que très partiellement été engagées, le Capui reste donc vigilant sur les nuisances et les travaux de reconstruction en cours.



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2024 et objectifs 2025

Risques de sur-inondation de la Seine pour les riverains

Entre 2012 et 2021, sans réel transparence, le Siaap a surélevé le niveau de la route-digue, puis a prolongé celle-ci par un merlon-digue, permettant ainsi de **protéger l'usine Seine Aval des crues de la Seine. Mais ces aménagements se sont faits au détriment de la sécurité des riverains !**

→ Une **surélévation du niveau de la Seine** lors des crues de 2018 et 2021 a été constatées : **prés de 70 cm !**

- Une alerte a été remontée par le Capui à la préfecture des Yvelines, ainsi qu'aux maires de La Frette, Herblay et Conflans S/Honorine
- Suite à une expertise diligentée par la préfecture en juin 2021, des mesures de compensation ont été demandées en urgence au Siaap → 4 bassins de rétention doivent être creusés pour compenser les volumes d'eau qui ne peuvent plus déborder vers l'usine en cas de crue – L'engagement du Siaap, rappelé par son Directeur lors de notre rencontre en Nov. 2023, est que ces compensations soient terminées à la fin 2024.

Mais à ce jour, les bassins demandés en compensation ne sont pas terminés, et le Capui continue à relancer la Driat pour obtenir des explications et pour que les engagements soient tenus



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

RAPPORT MORAL

Actions et faits marquants en 2023 et objectifs 2024

Gouvernance du SIAAP :

Le Capui constate le blocage de cette proposition en 2024, du fait du contexte politique actuelle, mais ne désespère pas de faire évoluer les choses à l'avenir.



Association regroupant les riverains de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP

Conclusion

Adhérez, renouvelez votre adhésion et faites adhérer !

Suivez notre compte FaceBook et partagez nos post...

Rejoignez-nous pour nous aider dans nos différentes actions auprès du SIAAP.

QUESTIONS REPONSES